

Règlement du jeu le « Quiz des experts de la thixotropie avec LE846® - OLIOFIX® »

Article 1 : Principe

La Société DE SANGOSSE, Société par Actions Simplifiée au capital de 9.828.225€ ayant son siège social à « Bonnel » - CS10005 - 47480 – PONT DU CASSE, immatriculée sous le numéro 300 163 896 R.C.S. AGEN, organise une loterie commerciale intitulée « Quiz des experts de la thixotropie avec LE846® - OLIOFIX® » du 20 avril 2020, 8 heures, au 30 juin 2020, 23 heures 59 (ci-après le « **Jeu** »).

Le présent règlement sera déposé auprès de l'Officier ministériel ci-après désigné (ci-après l'« **Officier Ministériel** »). Il sera également adressé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande auprès de DE SANGOSSE – Service Marketing Agriculture – « Bonnel » - CS 10005 – 47480 PONT DU CASSE.

☞ La participation au Jeu vaut acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 2 : Gratuité du jeu

Ce tirage au sort est gratuit et n'est assorti d'aucune obligation d'achat.

Article 3 : Participation au tirage au sort – Déroulement du tirage au sort

3.1 Participation

La participation au Jeu est réservée aux membres du personnel de clients distributeurs ou prescripteurs des produits LE 846® ou OLIOFIX® nommément désignés sur une liste dédiée au produit LE 846® et une autre dédiée au produit OLIOFIX® (ci-après les « **Listes des Participants Autorisés** ») telles que déposées auprès de l'Officier Ministériel. Toute personne ne figurant pas sur une des deux Listes des Participants Autorisés ne pourra pas participer au Quiz. Toute personne souhaitant vérifier si elle est inscrite sur une des deux Listes des Participants Autorisés pourra contacter à cette fin le Service Marketing Agriculture DE SANGOSSE précité, lequel n'aura à aucun moment l'obligation de divulguer les autres noms figurant sur les dites listes.

Les personnes figurant sur les Listes des Participants Autorisés recevront un e-mail leur annonçant qu'elles ont été sélectionnées pour participer au Jeu. Puis elles recevront, à échéances successives, cinq (5) e-mails les invitant à participer au Jeu et les redirigeant sur une page internet dédiée au Jeu (ci-après la « **Page Internet** »). Pour participer au Jeu, les personnes figurant sur la Liste des Participants devront valider leur inscription en ligne via la Page Internet en complétant les champs obligatoires et en répondant aux questions du quiz avant la date butoir (ci-après les « **Participants** », les « **Participants LE846®** », les « **Participants OLIOFIX®** »).

La simple réception de cet e-mail ouvre le droit à participer au jeu. Aucune réclamation relative à la non-réception du mail ne sera recevable.

Il ne sera admis qu'une seule participation par personne.

3.2 Déroulement et modalités du Quiz

Les Participants recevront, selon le calendrier précisé ci-dessous, un e-mail contenant le lien vers les Pages Internet hébergeant cinq (5) quiz composés chacun de trois (3) questions posées sous forme de QCM. Les Participants devront répondre au quiz avant la date butoir indiquée ci-après en cocher les cases correspondant aux bonnes réponses.

LE 846® :

	PAGES INTERNET	DATE DE RECEPTION	DATE DE REPONSE
Quiz 1	https://www.desangosse.fr/quiz-n1-la-thixotropie-en-peinture/	20/04/2020	28/04/2020
Quiz 2	https://www.desangosse.fr/quiz-n2-la-thixotropie-en-agro-alimentaire/	04/05/2020	12/05/2020
Quiz 3	https://www.desangosse.fr/quiz-n3-la-thixotropie-dans-la-nature/	18/05/2020	26/05/2020
Quiz 4	https://www.desangosse.fr/quiz-n4-la-thixotropie-en-agriculture/	01/06/2020	09/06/2020
Quiz 5	https://www.desangosse.fr/quiz-n5-les-benefices-de-ladjuvant-thixotrope-le-846/	15/06/2020	23/06/2020

Règlement du jeu le « Quiz des experts de la thixotropie avec LE846® - OLIOFIX® »

OLIOFIX® :

	LIENS	DATE DE RECEPTION	DATE DE REPONSE
Quiz 1	https://www.desangosse.fr/quiz-n1-la-thixotropie-en-peinture-2/	20/04/2020	28/04/2020
Quiz 2	https://www.desangosse.fr/quiz-n2-la-thixotropie-en-agro-alimentaire-2/	04/05/2020	12/05/2020
Quiz 3	https://www.desangosse.fr/quiz-n3-la-thixotropie-dans-la-nature-2/	18/05/2020	26/05/2020
Quiz 4	https://www.desangosse.fr/quiz-n4-la-thixotropie-en-agriculture-2/	01/06/2020	09/06/2020
Quiz 5	https://www.desangosse.fr/quiz-n5-les-benefices-de-ladjuvant-thixotrope-oliofix/	15/06/2020	23/06/2020

Les Participants LE846® et les Participants OLIOFIX® ayant répondu dans les temps correctement à toutes les questions d'au moins un (1) quiz sur les cinq (5) proposés seront sélectionnés pour participer au tirage au sort.

Que le Participant réponde correctement à un seul des cinq quiz ou à plusieurs, il sera inscrit une seule fois au tirage au sort.

Article 4 : Lots – Tirage au sort

Toute information relative aux lots figurant sur quelque support que ce soit est non-contractuelle. DE SANGOSSE n'apporte aucune garantie quelle qu'elle soit relative aux lots mis en jeu et aux délais sous lesquels ils seront adressés à leurs gagnants. Aucune réclamation de quelque nature que ce soit sur les lots et/ou les délais de leur mise à disposition ne sera recevable. Les lots ne sont ni repris, ni échangés.

DE SANGOSSE organisera le 15 juillet 2020 un tirage au sort parmi les Participants aux quiz LE846® et OLIOFIX® qui auront répondu correctement aux trois questions d'un des cinq quiz proposés. Les trente (30) premiers Participants tirés au sort (ci-après les « **Gagnants** ») gagneront chacun un abonnement d'une durée de trois (3) mois à un coffret apéritif d'une valeur totale de cent cinquante-cinq (155) euros.

Ces coffrets seront envoyés directement aux Gagnants par la société Maison Carrère SAS - 48 avenue J-F Kennedy - 47520 LE PASSAGE. Le premier coffret sera expédié avant le 30 septembre 2020 à raison d'un coffret par mois pendant 3 mois.

Article 5 : Données nominatives et personnelles

Les Participants autorisent le Service Marketing Agriculture de DE SANGOSSE à utiliser les informations complétées dans le bulletin de participation en vue de l'organisation du Jeu et à les transmettre au prestataire externe qui commercialise les coffrets apéritifs à gagner dans le cadre du Jeu afin qu'il puisse procéder à l'envoi mensuel des coffrets.

Tout Participant dispose, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) n° (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, d'un droit d'accès, de rectification, de radiation et d'opposition sur des informations le concernant qu'il peut exercer sur simple demande écrite envoyée par email à l'adresse suivant : data-privacy@desangosse.com, ou par courrier postal à DE SANGOSSE – Service Juridique – Bonnel CS 10005 – 47480 Pont-du-Casse.

Article 6 : Officier Ministériel

Le présent règlement est déposé auprès de l'« Officier Ministériel »

Pour DE SANGOSSE
Monsieur Nicolas FILLON
Président